

Nestlé Colombie : un membre du syndicat Sinaltrainal assassiné

jeudi 28 novembre 2013, par [RENK Hans-Peter](#) (Date de rédaction antérieure : 20 novembre 2013).

Un récent communiqué du Syndicat national des travailleurs de l'industrie agro-alimentaire (Sinaltrainal) dénonce l'assassinat d'Oscar López Triviño. Membre du syndicat, celui-ci travaillait dans la succursale colombienne de Nestlé, à Bugalagrande, depuis 25 ans. Un groupe paramilitaire l'a abattu de 4 balles, le 9 novembre dernier.

Une grève de la faim, menée par 4 membres de Sinaltrainal, avait débuté le 10 octobre. Interrompu à la suite de premières menaces, le mouvement a redémarré le 5 novembre. Les grévistes et leur syndicat demandent le respect de la convention collective et du droit syndical dans l'entreprise (en effet, la direction de Nestlé-Colombie favorise l'implantation d'un syndicat-maison pour faire concurrence à Sinaltrainal).

Comme lors de chaque lutte, les syndicalistes ont fait l'objet d'intimidations (pas seulement verbales). Le 31 octobre, le président de Nestlé-Colombie – Manuel Andrés Kornprobst – a publié un communiqué accusant Sinaltrainal de fomenter « *des manifestations violentes et des voies de faits (...) lors des journées de protestation organisées contre la renommée de notre entreprise et la qualité de ses produits* ». Une vieille habitude de Nestlé-Colombie : déjà en novembre 1988, elle avait publié une annonce dans le journal *El Tiempo*, qualifiant Sinaltrainal de « *syndicat anarchiste d'extrême-gauche* » – une manière d'en désigner les militants comme cibles potentielles à des para-militaires jamais « démobilisés » (ces dernières années, 14 travailleurs de Nestlé-Colombie ont déjà été assassinés).

Le 8 novembre, un jour avant l'assassinat d'Oscar López Triviño, deux syndicalistes de Nestlé avaient reçu un SMS émanant du groupe paramilitaire « Los Urabeños ». En voici le texte (explicite et grossier) : « *Guérilleros, fils de pute. Si vous continuez d'embêter Nestlé, il n'y aura plus de pardon. Nous allons vous couper en morceaux. Mort aux communistes de Sinaltrainal* ».

Le syndicat a immédiatement dénoncé ces menaces à la justice. Par ailleurs, plusieurs témoignages de soutien lui sont déjà parvenus : une déclaration de la coordination Amérique latine-Caraïbe des travailleurs de Nestlé, une lettre de l'organisation de défense des droits humains Multiwatch et une lettre de 20 parlementaires suisses adressée au CEO de la multinationale Nestlé (à Vevey). Tous ces messages demandent le respect des droits syndicaux et la fin des calomnies diffusées par Nestlé Colombie contre Sinaltrainal. Mais la maison-mère se borne présentement à des propos lénifiants et a bloqué sa messagerie électronique aux messages de protestation (renvoyés à leurs expéditeurs).

Rappelons qu'après son retour en Colombie le syndicaliste Luciano Romero fut le 14^e travailleur de Nestlé assassiné par les para-militaires. Ce meurtre fait l'objet d'une plainte contre Nestlé, déposée par l'organisation « European center for constitutional and human rights » (ECCHR). Dans l'immédiat, il faut appuyer (y compris et surtout en Suisse) la campagne de Sinaltrainal pour le respect de ses droits et la vie de ses membres.

Hans-Peter Renk

P.-S.

* Paru en Suisse dans « solidaritéS » n° 238 (20/11/2013) p. 11. <http://www.solidarites.ch/journal/>